

aussi bien dans les canaux bilatéraux que multilatéraux. Et nous pressons le haut commissaire pour les droits de l'homme, dans ses efforts pour remodeler les programmes de l'ONU dans ce domaine, de collaborer étroitement avec des organismes comme le PNUD [Programme des Nations Unies pour le développement], qui sont les mieux outillés pour mettre en oeuvre des projets efficaces. Plus tard au cours de la présente session, le président de la Commission canadienne des droits de la personne fera le compte rendu des activités d'un comité international réunissant des représentants d'institutions indépendantes des droits de la personne. Nous exhortons la Commission à appuyer leurs efforts.

Monsieur le Président, en matière de droits de la personne, il ne saurait y avoir nulle part de citoyens de seconde classe. Il est clair que la promesse d'assurer à tous le respect des droits humains et des libertés fondamentales, qui est inscrite dans la Charte de l'ONU, ne sera pas tenue tant que les droits et l'égalité de la moitié de la population mondiale ne seront pas reconnus et respectés, en droit et en pratique, dans tous les pays. Au cours des deux dernières années, le Canada a collaboré étroitement avec d'autres gouvernements et avec des organisations non gouvernementales pour amener les luttes pour l'égalité et les droits des femmes au coeur des délibérations de la présente Commission.

Nous poursuivrons cet effort au cours de la présente session en présentant deux résolutions. La résolution sur l'intégration des droits des femmes aux activités de l'ONU liées aux droits de la personne devrait ouvrir une avenue, cette année, que le haut commissaire et les divers mécanismes de l'ONU en la matière pourront emprunter pour contribuer concrètement au succès de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui se tiendra à Beijing en septembre.

Une autre résolution pourrait être basée sur les observations du rapporteur spécial sur la violence faite aux femmes, que la Commission aurait avantage à étudier avec soin. J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter M^{me} Radhika Coomaraswamy pour son premier rapport, qui offre un excellent point de départ pour la poursuite d'une action énergique en vue de promouvoir l'application de la Déclaration des Nations Unies sur la violence faite aux femmes.

Monsieur le Président, aucun pays n'est exempt de problèmes en matière de droits humains, et chez nous, la situation difficile de nos citoyens autochtones est une question qui nous préoccupe beaucoup. Depuis qu'il a été élu en octobre 1993, le gouvernement canadien a lancé des initiatives pour construire avec les peuples autochtones du Canada un partenariat fondé sur la confiance, le respect mutuel et la participation à la prise de décisions. Nous avons aussi la ferme intention de contribuer à bâtir des communautés autochtones plus solides, plus saines et plus autonomes.